



Montant, ne cesse de changer

Par **Philouv14**, le **14/03/2015 à 10:14**

Bonjour, Suite à un divorce, j'ai été contraint de payer, à titre de la solidarité, figurant dans un bail de location, les dettes de loyers de mon ex-épouse, ceci, jusqu'à publication du divorce, même condamné à payer les indemnités d'occupation alors que son bail avait été résilié. Puis, j'ai eu environ 6 ou 7 montants différents. Après m'être plaint de cela, j'ai reçu une facture, me disant que celle-ci était bonne. Arrivé au terme de ce remboursement, je leur ai envoyé mon dernier règlement accompagné d'un courrier stipulant que je voulais la facture subrogative puis, surprise, ce montant, à changé pour augmenter bien sûr. Après explication au téléphone, pris comme un voleur en plus, ils m'ont confirmé que j'étais encore redevable. J'ai continué à payer puis, dernièrement, début mars 2015, fini de payer. Je renvoie un courrier en même temps que mon versement final, toujours pour réclamer ma facture, je reçois un courrier de leur part, me disant, que cette facture ci jointe, annule et remplace la dernière, comme quoi, je dois encore 2.547 €. Ras le bol, je me sens dépassé et tout petit et surtout escroqué. Que puis-je faire ? En clair, les 2.547 € correspondent exactement aux sommes versées de la CAF. Pour moi, s'ils les ont perçus, pourquoi, à ce jour, je devrais leurs donner ? Je pense qu'il profite des gens comme moi, sans connaissances et pouvoirs, tout simplement, ils font pression et abus de pouvoir. Merci de vos conseils.